

.....*LES RENCONTRES* *DE L'OZP*.....

OZP

Association

Observatoire des zones prioritaires

15 place d'Aligre - 75012 PARIS

06 43 78 69 03

secretariat@association-ozp.net

www.association-ozp.net

n° 79 – janvier 2010

La continuité entre l'école et le collège en ZEP **Comment réduire la fracture entre l'école et le collège**

Compte rendu de la réunion publique du 9 décembre 2009

Marc BABLET, inspecteur d'académie adjoint en Seine-Saint-Denis, introduit la Rencontre en questionnant les **mots** employés dans l'invitation de l'OZP. La fracture entre l'école et le collège est un mot négatif, tout comme rupture, discontinuité, il les oppose à des termes positifs comme continuité, cohérence, liaison ou à des termes neutres comme transition, parcours, passage. Peut être faut-il s'interroger sur tous les passages en classe supérieure et pas seulement sur l'entrée en sixième car, s'il est vrai que le passage entre le CM2 et la sixième présente des spécificités, tout passage constitue une étape significative pour l'élève.

Il réfléchit ensuite sur les **temporalités** différentes des adultes et des enfants. Pour les adultes, les rapports entre l'école et le collège s'inscrivent dans une temporalité longue, celle de l'histoire du système éducatif depuis le projet Langevin-Wallon. Les projets actuels sur le lycée nous en rapprochent peut-être encore : avec d'une part une école fondamentale, regroupant école et collège, et de l'autre le lycée, propédeutique à l'université et à l'enseignement supérieur. Le socle commun amène une recomposition de la scolarité obligatoire et la continuité entre le collège et le lycée devient de facto le prochain chantier.

La réflexion d'aujourd'hui sur la continuité, facteur de la réussite scolaire, s'inscrit dans la temporalité de l'élève (huit ans d'école suivis de quatre ans de collège). Il est important de l'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre du socle commun qui lui donne son horizon. Cette réflexion repart des déterminants de la réussite scolaire tels qu'ils avaient été mis en évidence par le rapport Moisan-Simon mais aussi tels qu'ils n'ont cessé d'être travaillés depuis tant par la recherche que par le terrain.

Quels sont les déterminants de la réussite scolaire ?

1 - Les conditions non scolaires de la réussite scolaire.

Les inégalités sociales, le bagage des parents, la santé, le quartier etc....

Que peut-on faire ? Par exemple, pour la **santé** ? Le travail des infirmières a été revu dans le sens d'une continuité école-collège. Il s'agit que la même infirmière puisse suivre les élèves. Il faut aussi que psychologue scolaire et Copsy apprennent à mieux travailler ensemble au suivi des mêmes élèves. Les Programmes de Réussite Educative (PRE), travaillant sur la santé et la parentalité, doivent concerner autant le collège que l'école. On observe que pour l'instant ils restent souvent cantonnés aux élèves des écoles et que les collaborations doivent encore s'établir avec les collèges.

Pour ne pas perdre de temps, il faut que les écoles se transmettent les informations sur les élèves et qu'elles les transmettent au collège dans les cas fréquents de changement d'établissement des élèves des quartiers les plus défavorisés en région parisienne. C'est bien pour un élève de savoir, quand on l'accueille dans sa nouvelle école, qu'on connaît le nom de son ancien maître. De ce point de vue, les référents ont d'abord une mission « d'humanité » presque avant d'avoir une mission pédagogique – c'est très simple et pourtant en France nous sommes souvent en retard sur cet aspect humain.

Il faut bien dire que la continuité est le plus souvent mise en cause par le fait que des familles déménagent pour des raisons économiques. L'assouplissement de la carte scolaire a compliqué le problème dans les quartiers les mieux desservis par les transports : comment maintenir une continuité avec la fuite de nombreux élèves qui changent de quartier et surtout comment éviter que les élèves de la ville, du quartier le quittent en étant attirés par d'autres lieux ? Il faut valoriser le collège du quartier auprès des familles et des élèves, maintenir un équilibre entre les moyens affectés à l'aide aux élèves en difficulté et une offre attractive pour conserver les meilleurs élèves, mais sans pour autant créer des filières au sein du collège.

Il faut que la population du quartier ait une bonne image de son collège. Il faut notamment faire taire les rumeurs par l'ouverture sur le quartier. **Eric Debarbieux** insiste dans son dernier ouvrage « *Les dix commandements contre la violence à l'école* » sur le fait que c'est aussi essentiel pour éviter les violences : les protections naturelles viennent du lien que l'établissement peut établir avec le quartier.

Les Inspections académiques, travaillant avec les Conseils Généraux sur la sectorisation, doivent chercher à maintenir de la mixité sociale mais aussi à stabiliser les relations entre les écoles et le collège par la mise en correspondance des périmètres de recrutement.

2 - Les conditions scolaires de la réussite.

Réussir le passage

Aider les élèves des écoles à passer de la première sidération à l'assurance c'est les aider à réussir un passage d'un univers familier à un univers qui doit le devenir.

Grandir, construire la personne passe par la maîtrise de contextes nouveaux. Pour les adultes aussi, le changement de milieu de travail ne va pas de soi. Identifier de nouveaux repères, de nouvelles normes, entrer dans de nouveaux systèmes de relations, découvrir de nouveaux personnages, des lieux différents demande du temps. Tout ce qu'on fait pour que l'élève s'approprié le collège avant d'y arriver n'est pas secondaire. Cela fait partie du métier d'enseignant des écoles de conduire les élèves vers une situation de travail différente. Cela fait partie du travail des enseignants du collège d'accueillir les nouveaux élèves en leur

donnant des clés de leur nouvel univers. L'organisation de la rentrée est un travail essentiel à cet égard. Cela passe par l'explicitation à tous des principes, des règles de vie, des modalités de travail.

L'organisation du temps libre des élèves peut être aussi un objet de travail et de réflexion car dans le passage à l'adolescence il n'y a plus le même rapport au temps libre. De ce point de vue, le travail sur l'accompagnement éducatif est très intéressant.

Continuité pédagogique

a - Compréhension des règles, des attentes, des consignes. Expliciter.

Dans l'enquête de l'AFEV, 64% des élèves disent qu'ils ne comprennent pas ce qu'on leur demande au collège.

Que faire pour qu'ils comprennent ? Plutôt que de subir perpétuellement le retour des mêmes leçons, travailler à expliciter la consigne scolaire, ce qui leur est demandé, adopter un lexique commun au CM et en 6^{ème}, travailler ensemble les reformulations. Beaucoup d'enseignants référents réfléchissent sur ces questions. Cela mérite d'être développé

Outre tout ce qui existe sur la lecture de consignes, cette question de la compréhension est traitée par deux textes intéressants qui incitent à une nouvelle réflexion.

- Un rapport de l'observatoire national de la lecture sur la lecture au début du collège donne des recommandations intéressantes

<http://onl.inrp.fr/ONL/publications/publi2007/lecture-debutcollege>

- Un texte d'Anne Armand donne des pistes de travail à partager entre cours moyens et sixièmes sur la lecture de romans

http://www.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/standard/public/p4364_bc94981125e888ec0e323ce607fd21e2lire_romans_sixieme.doc

b - L'évaluation.

L'évaluation à l'entrée en 6^{ème} a disparu. Il faut que les professeurs de collège s'emparent de l'évaluation en CM2 comme les enseignants des écoles s'étaient emparés de l'évaluation en 6^{ème}. Une chose très simple est possible : corriger ensemble et surtout interpréter ensemble les résultats de ces évaluations. Valider ensemble le palier 2 du socle commun, qu'il ne soit pas possible de reprocher ensuite aux enseignants des écoles d'avoir validé n'importe quoi. Prendre conscience du fait que des déperditions sont inévitables pendant l'été et que cela fait partie du processus d'apprentissage. Développer donc une évaluation qui permette d'ajuster le travail pédagogique en fonction des besoins des élèves.

L'évaluation est au cœur des relations entre les enseignants de niveaux différents, mais aussi des relations entre les élèves et le système. La légitimité des évaluateurs ne va plus de soi. Ils doivent être capables de rendre publiques leurs évaluations, de les justifier. Les contestations sont plus fréquentes. Il leur faut désormais assumer la qualité de l'évaluation mais aussi parfois sa fragilité, expliciter les critères, surtout lorsqu'il y a validation et pas seulement passage de classe. Un sentiment d'injustice très fort se développe quand la validation est refusée. Il faut être au clair sur cette question.

Déterminer ensemble, et en amont, par exemple les critères de validation de la capacité à produire des écrits. Se mettre d'accord sur ce qui peut être exigé.

c - Motivation des élèves. Mobilisation sur les apprentissages scolaires.

A cet égard les travaux de psychosociologie de Jean Marc Monteil sont très éclairants. On peut citer « Eduquer et Former »

http://www.unige.ch/fapse/life/livres/alpha/M/Monteil%201997_A.html

On peut aussi proposer les éléments de réflexion de Rolland Viau au Canada

<http://www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr5-3/Viau.html>

Ces travaux mettent en évidence l'importance de la compréhension des tâches données, de leur enjeu, puis le fait de savoir sur quoi on est évalué. Ce sont les premières conditions de la réussite.

Pour la mise en place de l'aide personnalisée dans le premier degré, un enjeu est de savoir que faire pour que les élèves soient en situation de réussite quand ils reviennent dans la classe (cette question est également capitale pour les élèves des classes relais ou pour tous les dispositifs d'aide). Aidons en amont l'élève à être efficace à son retour. Parfois même, on les aide à réussir les devoirs sur table. Les notes plus favorables données en contrôle continu au brevet des collèges, en ZEP sont monnaie courante. Il faut trouver le bon équilibre entre un contrôle continu dont l'objectif est d'encourager et un contrôle terminal qui valide. Il faut que les collèges s'informent bien de leurs pratiques de notation et pensent cette articulation entre les différents statuts de l'évaluation.

d - Personnalisation et continuité des parcours.

Personnaliser c'est considérer l'enfant dans sa globalité. Tenir compte de l'ensemble de la situation et de la problématique de l'élève, des conditions de sa scolarisation, y compris les conditions non scolaires. Chercher comment, pour un élève donné, on articule le périscolaire et le scolaire. Un enjeu de l'accompagnement éducatif est de stabiliser leurs activités périscolaires. Un temps péri-scolaire structuré les aide pour ce qu'ils ont à faire à l'école.

Débat

RAR et RRS

Un coordonnateur d'Epinay estime que les RRS auraient bien besoin d'avoir des professeurs référents, comme en RAR, pour permettre un pilotage de proximité plus serré, des liaisons plus opérationnelles entre écoles et collège, un croisement des regards pédagogiques.

Valoriser le collège du quartier

Didier Bargas (IGAENR) estime que ce sont les problèmes de vie scolaire plus que les résultats qui entraînent la fuite des élèves. Mais *une coordonnatrice* cite le cas, particulièrement injuste, d'un collège qui n'a pas de gros problèmes de vie scolaire, où l'on travaille bien, où les résultats sont satisfaisants, et cependant perd des élèves. Elle demande comment le valoriser. Faut-il vraiment aller faire de la publicité ?

Marc Bablet. Donner une image vraie, informer, aller dans les écoles présenter son collège, dire la réalité de celui-ci, ce n'est pas faire de la publicité. Cette image se crée par l'ouverture sur le quartier et surtout en présentant une offre scolaire structurée, attractive et visible.

Internet

Marc Bablet évoque aussi l'utilisation de plus en plus fréquente, pour changer l'image d'un établissement, des blogs et des réseaux sociaux, Facebook, Twitter, les « copains d'avant », etc. Un principal a créé par ce dernier biais une association d'anciens élèves, qui le fournissent en stages. Les forums sur les sites pédagogiques, cela ne marche guère, remarque *un participant*. Et pourtant un site d'échanges pédagogiques (Eppée, à Epinay-sur-Seine), non spécialisé sur les maternelles, a été investi par des ATSEM qui en ont fait un lieu d'échanges.

La discipline

Un parent d'élève pose la question de la discipline, qui reviendra souvent dans ce débat. Il constate que des enseignants peuvent être désemparés devant le chahut et l'indiscipline.

M. B. : En parlant de la discipline, vous interrogez le système de relations de nos élèves et la façon dont nous le gérons.

Le passage au collège crée de nouveaux problèmes. Avec le changement de cadre, un élève peut changer de comportement. On aurait besoin d'une réflexion globale sur la citoyenneté scolaire, que l'école s'intéresse un peu plus à la question du comportement. En particulier, les comportements perturbants doivent être travaillés le plus tôt possible. L'école primaire est plus (trop ?) tolérante vis-à-vis de ces comportements que le collège.

En maternelle, les institutrices ne devraient pas tolérer que les enfants fassent des colères. Sans tomber dans les excès inverses de ceux excès qui veulent repérer les futurs délinquants chez les enfants de maternelle, il faut voir qu'un enfant qui ne se socialise pas à ce niveau de la scolarité, qui fait des colères fréquentes, connaîtra souvent ensuite d'autres problèmes.

Au collège, il est nécessaire de construire une cohérence dans les réponses des différents enseignants à ces comportements perturbants.

Pour assurer la continuité dans ce domaine, il faut pouvoir communiquer les informations sur l'élève. Les enseignants du premier degré croient encore trop souvent qu'il faut que les élèves arrivent « vierges » au collège. Non, nous sommes entre professionnels, nous maîtrisons les informations que nous recevons, nous n'en faisons pas n'importe quoi. Nous devons pouvoir nous communiquer toutes informations utiles.

Un coordonnateur décrit comment, face à des problèmes graves, dans un RRS, on banalise une journée pédagogique pour réfléchir tous ensemble à la question « comment faire respecter le règlement intérieur ? ». On formalise des réponses purement « disciplinaires » : quel tarif pour tel comportement ? Dans l'urgence, la discipline prend le pas sur l'enseignement et l'éducation.

Au collège, on ne tolère aucun écart, alors qu'à l'école le problème est géré dans le cadre de la classe (pas de possibilité d'envoi au CPE).

M. B. : Des établissements entrent en crise le plus souvent sur des problèmes de vie scolaire parce que ceux-ci sont source d'émotion. Cette émotion est toujours légitime. Quand les enseignants construisent une réponse collective, c'est déjà mieux que le repli sur soi. La question est de transformer une souffrance en une activité productrice de règles. Ensuite, il faut les accompagner dans leurs démarches, c'est le rôle des proviseurs « vie scolaire ». Mais il ne faut pas « tarifer ». Les textes de juillet 2000 alignent les principes disciplinaires sur les principes généraux du droit sans automaticité de la peine et avec possibilité d'appel.

Didier Bargas ajoute cependant que certains collèges « récoltent ce qu'ils ont semé », en ne faisant pas l'effort d'accueil, d'intégration, d'accompagnement de ces élèves. Il est anormal que, quelques mois après la rentrée, des élèves entrés curieux et heureux d'être au collège se retrouvent en position de rejet de l'institution.

Les écoles maternelles et la continuité

Une conseillère pédagogique pense que la même chose se joue dès la première rentrée en maternelle.

Une directrice d'école maternelle de Marseille, parlant pour le SNUIPP, rappelle le rôle de la maternelle dans la construction de l'autonomie et de la socialisation : le vivre ensemble. La violence dans les rapports humains, le rejet de l'autre se préviennent dès ce niveau. Et que dire des violences dans les cours de récréation, phénomène encore mal connu ?

Elle regrette qu'en 2006 l'éducation prioritaire se soit centrée sur le collège au détriment de l'école et surtout de l'école maternelle.

M. B. : Je suis d'accord avec vous. Nous ne devons jamais travailler seuls. Il faut créer autour de l'école et du collège un réseau de travail qui permette d'aller au-delà de ce que nous pouvons faire. En Seine-Saint-Denis, nous avons créé une mission sur les enfants perturbants. Elle a été confiée à l'IEN chargée des maternelles pour qu'on puisse travailler avec un ensemble de partenaires sur le plan local : PMI, ASE, secteur social.

Les enfants perturbants ne souffrent pas forcément de la maltraitance, mais souvent de la négligence ou de la maladresse des parents. La maltraitance appelle la sanction, la négligence un dialogue social et la maladresse un travail sur la parentalité. Il faut développer les centres sociaux pour prendre en charge l'enfant dans sa globalité.

C'est formidable lorsque, dans un même réseau, maternelle et collège travaillent ensemble, quand par exemple des élèves de 6^{ème} en difficulté de lecture viennent lire des histoires. Le socle commun nous invite à ces pratiques.

Je suis aussi d'accord avec vous pour dire que nous sommes en retard pour traiter les simples problèmes humains. A la question des cours d'écoles, j'ajoute aussi : « Comment gérons nous les toilettes ? » C'est un révélateur de ce qui se passe dans les établissements.

Enfin, le recentrage sur le collège. Il était peut être nécessaire de le faire, car il ne se passait souvent pas grand-chose dans les collèges de ZEP. Quand le bâton est tordu dans un sens, il faut parfois le tordre dans l'autre, pour reformer l'ensemble école-collège.

Les difficultés pratiques de la continuité

Une professeure d'un collège d'Aubervilliers, qui travaille sur cette liaison, constate que cette démarche est difficile dans la pratique car les emplois du temps ne permettent pas de se rencontrer. On manque de temps pour monter des projets qui tiennent la route. Une réunion d'harmonisation pour accueillir les élèves de 12 CM2 c'est trop peu pour se connaître.

M. B. : C'est toujours difficile d'organiser un travail commun. Nous consacrons trop de temps au travail personnel et pas assez au travail d'équipe. Il faudrait institutionnaliser le temps de concertation, comme l'avait demandé le rapport Moisan-Simon. Pourquoi ne pas se rencontrer le mercredi après midi ?

Echanges entre enseignants du premier et du second degré

Un professeur référent d'un collège d'Asnières constate que rien dans leur formation n'a préparé les enseignants des deux degrés à comprendre leurs problèmes respectifs.

M. B. : On pourrait appeler de nos vœux une formation initiale commune. Mais au moins, en formation continue, on pourrait développer le travail en liaison, comme nous l'avons fait dans notre département avec les stages de liaison.

Un professeur de Gennevilliers cite une journée commune entre 1^{er} et second degré, dans son RAR.

Didier Bargas veut encourager les échanges de service entre enseignants des deux degrés. *Un participant* donne un exemple de ce type d'échanges.

Innovation, tutorat

Un professeur de collège provoque un débat en demandant à son inspecteur d'académie s'il envisage de mettre en place une structure telle que le collège Clithène. *Un inspecteur général* nie la possibilité, et l'intérêt, de répéter ces innovations, trop différentes de collèges ordinaires, cependant que *Francine Best*, inspectrice générale honoraire, citant l'exemple du collège d'Hérouville Saint-Clair, pense qu'il suffit qu'une équipe pédagogique se mobilise autour d'un projet. Pour les professeurs de ce collège, toute l'innovation reposait sur le

développement du tutorat qui permet d'assurer la continuité des parcours. Ces groupes pourraient être mis en place dans tous les collèges. Ce collège d'Hérouville n'a rien d'un ghetto. La difficulté est de constituer une véritable équipe. Pour les innovations plus poussées, les postes à profil permettent désormais de rassembler de telles équipes.

M. B. : Les pratiques de **tutorat** sont innombrables, dans l'académie de Créteil. On essaie de le généraliser pour tous les élèves de collège passant par des dispositifs relais, pour qu'ils puissent garder le contact pendant leur éloignement mais surtout pour gérer le retour vers l'ordinaire. Plus généralement, on incite les professeurs principaux à être les tuteurs des quelques élèves qui en ont le plus besoin. La condition de la réussite est que tuteur et tuteuré se choisissent.

Par ailleurs, l'académie de Créteil est favorable à toutes les expérimentations dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation, à condition bien sûr que le projet soit validé et respecte les programmes nationaux.

L'auto-évaluation des RAR permettra de dégager les bonnes pratiques.

M. B. ajoute que l'engagement professionnel des équipes autour d'un projet est un facteur de réussite plus fort que l'attribution de moyens supplémentaires.

Cette remarque induit une dernière question.

Q. : Comment faites-vous pour garantir que, dans les RAR, les personnels spécifiques de l'éducation prioritaire - professeurs d'appui et coordonnateurs – mais aussi le principal, fassent preuve d'engagement ?

M. B. : En Seine-Saint-Denis, au démarrage des RAR, certains ont tout fait pour que les débuts soient difficiles. Parfois même les candidats aux fonctions de référents ont été menacés. Depuis, des opposants sont partis, des référents ont fait leurs preuves et ils sont aujourd'hui en situation de conseil pédagogique. Maintenant , il leur appartient de se professionnaliser.

Pour les principaux de collège, surtout en RAR, nous veillons de près aux nominations.

Compte rendu rédigé par François-Régis Guillaume